

CADRE RÉSERVÉ A L'ORGANISATION		
Date de réception	Mode de règlement	N° de course



47^{ème} Rallye Montagne Noire

Championnat de France des Rallyes 2^{ème} Division
Coupe de France des Rallyes - Coef.4

12^{ème} Rallye Montagne Noire VHC



Coupe de France des Rallyes V.H.C.

ENGAGEMENT SÉANCE D'ESSAIS LE VENDREDI 24 JUILLET 2026

De 08h00 à 13h00 non-stop sur la commune de Noailhac / Payrin-Augmontel

Pour cette séance d'essai le nombre de participant est limité à 45 voitures, le montant est fixé à 80€.

50€ pour les licenciés ASA Monts d'Autan.

PILOTE	COPILOTE
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
 :	 :
N° LICENCE :	N° LICENCE :

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ :

Pour un bon déroulement de la séance d'essais, l'organisation du Rallye Montagne Noire tient à vous informer que l'utilisation de cette zone reste sous votre entière responsabilité quant aux incidents qui pourraient subvenir au cours de ces séances privées à savoir matériels ou corporels.

Dans le cadre de l'Art 5 du décret 2012-312, seuls les concurrents inscrits à cette séance d'essai (avant le mercredi 22 juillet) seront couverts par la responsabilité civile Organisateur.

Date de la demande / signature :